

### PLAN DE SCOLARITÉ 2023-2024

Début de l'année scolaire Jeudi 17 août 2023, le matin Fin de l'année scolaire Vendredi 21 juin 2024, le soir

### **VACANCES ET CONGÉS**

**➡ AUTOMNE** du mercredi 18 octobre 2023, à midi

au lundi 30 octobre 2023, le matin

**► TOUSSAINT** mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023

**► IMMACULEE CONCEPTION** vendredi 8 décembre 2023

**NOËL** du vendredi 22 décembre 2023, le soir

au lundi 8 janvier 2024, le matin

**CARNAVAL** du vendredi 9 février 2024, le soir

au lundi 19 février 2024, le matin

**► SAINT-JOSEPH** mardi 19 mars 2024

**PÂQUES** du jeudi 28 mars 2024, le soir

au lundi 8 avril 2024, le matin

**➡ ASCENSION** du mercredi 8 mai 2024, à midi

au lundi 13 mai 2024, le matin

**▶ PENTECÔTE** lundi 20 mai 2024

### **REMARQUE IMPORTANTE:**

Nous signalons aux parents que les vacances familiales ou les voyages dans les pays d'origine sont à programmer en respectant scrupuleusement ce plan.



### Le mot de la Direction

Le Conseil de Direction du Cycle d'orientation de Fully-Saxon souhaite une excellente année scolaire 2023/2024 aux élèves, à leurs parents, aux enseignant.e.s, ainsi qu'à tout le personnel administratif et technique rattaché à l'établissement scolaire.

La principale vocation du Cycle d'orientation est, comme son nom l'indique, d'orienter les élèves. Cela doit s'effectuer en considérant les aptitudes et les motivations de chacun avec le domaine professionnel qui y répond le mieux.

Au-delà de cet enjeu essentiel, le CO doit également permettre aux élèves de gagner en estime d'eux-mêmes et de développer des compétences sociales indispensables à leur vie dans une société en constante évolution.

C'est ainsi que le CO Fully-Saxon aspire à être une structure scolaire dynamique, exigeante, sécurisante qui prépare notre jeunesse à un avenir prometteur.

À cette fin, l'utilisation quotidienne de l'agenda permet aux élèves de fonctionner avec rigueur et méthode; elle permet également aux parents et aux enseignants d'avoir accès à un canal de communication indispensable.

Concrètement, ce carnet compte trois parties :

- La première partie contient des renseignements généraux sur la vie scolaire et les ressources proposées aux élèves.
- La deuxième partie, signalée par des pages colorées, est réservée à la communication parents école.
- La troisième partie enfin est un agenda à l'usage des élèves.

Nous souhaitons que l'année qui s'annonce offre à votre enfant la force d'apprendre, de grandir et de se développer harmonieusement auprès d'enseignant.e.s compétent.e.s et passionné.e.s.

Tout en vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, nous vous transmettons à tous nos salutations les meilleures.

La Direction du CO Fully-Saxon

Ce carnet est un outil de communication qui fait le lien entre l'élève, les parents et l'école. En tant que tel, il est tenu propre et soigné ; il est doublé d'une fourre transparente. Un agenda perdu ou mal entretenu sera remplacé au prix de Fr 20.-, à charge de l'élève.

### **Table des matières**

Plan de scolarité 2023 – 2024	0
Personnes de contact	3
Liste des enseignants	4
Correspondants de l'élève	5
Missions de l'école	6
Informations générales	6
Les 3 piliers de l'établissement	7
OFFRES A L'ÉLÈVE	
Bibliothèque	8
Chœur du CO	8
Médiations	9
Santé scolaire	10
Prévention SIPE	11
ORIENTATION PROFESSIONNELLE	
Orientation professionnelle	12
Organisation d'un stage	13
Organisation générale des années du CO	14
Conditions de promotion	15
Description des filières (apprentissage - ECG - Collège)	16
Conditions d'admission aux filières de maturités	18
Mesures d'aide et de soutien à l'élève	19
COMMUNICATIONS ÉCOLE - FAMILLE	
Absences prévues	22
Dispenses médicales	23
Oublis et travaux non présentés	24
Communication générale école - famille	27
Communication disciplinaire école - famille	28
Indisciplines hors périodes scolaires	29
Indisciplines simples	30
Indisciplines graves	33
AGENDA SCOLAIRE	35
Récapitulatif des notes de l'élève	116
Charte des transports scolaires	118

### **≻**Personnes de contact

## Site du CO www.cofully-saxon.ch

Secrétariat		Ouvert les matins (+répondeur)
Baer Christine	027 747 10 00	secretariat.cofully-saxon@edu.vs.ch
Direction		
Saillen Pierre, directeur		dirco.fully-saxon@edu.vs.ch
Couchepin Raggenbass Florence, directr	ice adjointe	adjointe.cofully-saxon@edu.vs.ch
Médiation		
Granges Valérie	078 660 61 11	valerie.granges@edu.vs.ch
Cheseaux Jean-Marc	079 578 62 78	jeanmarc.cheseaux@edu.vs.ch
Orientation professionnelle	2	
Seppey Françoise	027 747 10 03	francoise.seppey@admin.vs.ch
Pour t'aider		
BEL – Bureau Echanges linguistiques	027 606 41 30	bel-bsa@admin.vs.ch
Bibliothèque		bibliotheque.cofully-saxon@edu.vs.c
Bourses d'études	007.566.74.75	www.vs.ch/bourses
Infirmières de santé scolaire	027 566 71 75 027 747 11 81	rachel.deller@psvalais.ch
ASOFY CDTEA	027 606 98 30	www.asofy.ch www.vs.ch/web/scj/cdtea
Addiction Valais	027 7000 98 30	www.addiction-valais.ch
Croix-Rouge - garde d'enfants malades	027 322 13 54	www.croix-rouge-valais.ch
erom nouge Sando d'emante maidade	079 796 02 07	
Personnes de contact de l'é	lève	
Nom	Prénom	Téléphone

	□ Père	□ Mère	□ Autre
Nom			
Prénom			
Tél fixe			
Portable			
Mail			
Signatures autorisées			

### **➤**Liste des enseignants

Tit.	Nom P.	Mail	Branches	Téléphone
	Ballo A.	alessandro.ballo@edu.vs.ch		
9.4 Bender K.		karine.bender@edu.vs.ch		
	Böllenrücher P.	philippe.bollenrucher@edu.vs.ch		
	Bochatey N.	nathalie.bochatey@edu.vs.ch		
11.6	Brand O.	olivier.brand@edu.vs.ch		
9.7	Cagnazzo C.	carla.cagnazzo@edu.vs.ch		
10.6	Carron Ed.	edouard.carron@edu.vs.ch		
	Carron El.	elise.carron@edu.vs.ch		
11.1	Carron L.	laurence.carron@edu.vs.ch		
	Cheseaux JM.	jeanmarc.cheseaux@edu.vs.ch		
10.1	Cheseaux S.	sandrine.cheseaux@edu.vs.ch		
	Clivaz C.	colette.clivaz@edu.vs.ch		
	Darbellay S.	sandrine.darbellay@edu.vs.ch		
11.4	L1.4 Da Silva P. philippe.dasilva@edu.vs.ch			
	De Chastonay F.	ay F. florent.dechastonay@edu.vs.ch		
9.1 Delaloye V. valerie.delaloy		valerie.delaloye@edu.vs.ch		
	Delez C. christiane.delez@edu.vs.ch			
	Dorsaz M.	michele.dorsaz@edu.vs.ch		
11.2	11.2 Emery C. christian.emery@edu.vs.ch			
	Emery S.	samuel.emery@edu.vs.ch		
	Farine J.	joelle.farine@edu.vs.ch		
11.3	Favre G.	geraldyne.favre@edu.vs.ch		
	Favre S.	stephane.favre@edu.vs.ch		
	Fournier S. sylvie.fournier@edu.vs.ch			
	Freiburghaus M.	mireille.freiburghaus@edu.vs.ch		
	Gabioud C.	corinne.gabioud@edu.vs.ch		
	Gaillard V.	veronique.gaillard@edu.vs.ch		
	Gay M.	milena.gay @edu.vs.ch		
10.9	Germanier Al.	allan.germanier@edu.vs.ch		

	<b>.</b>	1
	Golay C.	carine.golay@edu.vs.ch
11.5	Granges V.	valerie.granges@edu.vs.ch
	Haymoz F.	francois.haymoz@edu.vs.ch
	Jordan T.	thierry.jordan@edu.vs.ch
10.2	Kieffer F.	florence.kieffer@edu.vs.ch
10.4	Kohli C.	celine.kohli@edu.vs.ch
9.2	Lattion S.	segolene.lattion@edu.vs.ch
	Luisier N.	norbert.luisier@edu.vs.ch
9.5	Maret M.	michel.maret@edu.vs.ch
9.10	Marques-Maignant S.	sophia.marques@edu.vs.ch
10.8	Mermoud G.	gael.mermoud@edu.vs.ch
9.3	Mermoud R.	romaine.mermoud@edu.vs.ch
9.8	Michellod A.	alain.michellod@edu.vs.ch
	Michellod M.	malika.michellod@edu.vs.ch
9.9	Michielan D.	david.michielan@edu.vs.ch
9.6	Pedroni M.	marie.pedroni@edu.vs.ch
	Praz E.	emmanuel.praz@edu.vs.ch
	Rebord L.	lucille.rebord@edu.vs.ch
10.7	Roduit B.	boris.roduit@edu.vs.ch
	Reveau H.	heloise.reveau@edu.vs.ch
	Schafer-Perraudin J.	joelle.schafer@edu.vs.ch
10.5	Seppey J.	johanna.seppey@edu.vs.ch
	Terrettaz M.	marylise.terrettaz@edu.vs.ch
-	<del> </del>	

### ➤ Correspondants de l'élève

Les élèves correspondants assurent la liaison entre l'élève malade et l'école. L'élève absent reste responsable de s'informer des tâches à domicile et de rattraper le travail manqué.

Groupe	Nom	Prénom	Téléphone
Classe de base			
Français			
Allemand			
Maths			
Sciences			

# ➤ Missions de l'école et collaboration avec la famille



« L'école valaisanne a pour mission générale de seconder les familles dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse » (loi sur l'instruction publique – art.3).

Le Cycle d'Orientation assure aux jeunes qui lui sont confiés une solide formation générale autorisant la poursuite ultérieure de leurs études et l'accès à une vie professionnelle. Il a aussi pour mission de promouvoir le respect et d'amener les élèves à se responsabiliser.

### L'école s'engage à ...

- tout mettre en œuvre pour assurer les meilleures conditions d'enseignement et d'encadrement.
- informer et rencontrer les parents lorsqu'un problème significatif apparaît.
- responsabiliser et motiver les enfants à leur métier d'élève.

### La famille s'engage à ...

- responsabiliser et motiver leur enfant à son métier d'élève.
- collaborer avec l'école.

### L'élève s'engage à ...

- travailler au meilleur de ses capacités.
- assurer un environnement sûr et serein.
- respecter les autres dans leurs différences et agir avec empathie et bienveillance.

### ➤Informations générales :

- Les trajets scolaires sont sous la responsabilité des parents. L'école n'est pas responsable des vols ni des déprédations qui pourraient intervenir dans le parc à vélos et à trottinettes.
- Les cours de récréation sont réservées aux piétons.
- Le bâtiment et les cours sont réservés aux utilisateurs directs sur le temps scolaire.
- Les visiteurs occasionnels n'y viennent que sur rendez-vous ou pour contacter l'administration.
- L'utilisation des téléphones portables est interdite sur le site du CO de 07h45 à 11h20 (13h25 pour les élèves qui mangent au CO) et de 13h35 à 16h05. Ils doivent rester hors de vue et éteints, sous peine d'être confisqués pour une durée allant jusqu'à deux semaines.
- Le casier et son contenu sont sous la responsabilité de l'élève. Il est en tout temps cadenassé.
- La tenue vestimentaire de l'élève est décente et adaptée au lieu et à la tâche effectuée. Les élèves se changent pour le cours d'EPH.

### Absences - Maladies - Demande de congé

L'élève malade ne peut quitter la classe sans l'autorisation de l'enseignant, ni quitter le CO sans l'autorisation de la direction et de ses parents.

En cas d'absence, l'élève est responsable de rattraper les tâches à domicile ainsi que le travail manqué durant les cours.

• En cas d'absence imprévue, le représentant légal prévient le CO avant 7h45 le matin et 13h30 l'après-midi (027 747 10 00 + répondeur).

Le jour du retour à l'école de l'élève, le représentant légal prévient le CO avant 7h45 le matin et 13h30 l'après-midi (027 747 10 00 + répondeur).

• En cas d'absence prévue (stages, médecin, ...), l'élève prévient le secrétariat le plus rapidement possible, ainsi que les enseignants concernés via le carnet de communication (signature des parents).

Les demandes de congé et les dispenses de cours motivées doivent être adressées à la direction (formulaire disponible au secrétariat ou sur le site internet www.cofully-saxon.ch).

### Repas de midi

L'élève peut manger au CO les lundis, mardis, jeudis, vendredis. Il participe obligatoirement à l'étude et à la période récréative. Les repas sont facturés mensuellement. Il est aussi possible de s'y inscrire occasionnellement.

L'élève inscrit.e est présent.e, à moins que son absence ne soit annoncée par un mot écrit dans le carnet de communication au plus tard à 09h40 (hors délai, le repas est facturé).

Il est strictement interdit à l'élève de quitter l'enceinte surveillée du CO.

L'élève qui mange au CO en raison d'un soutien hors classe ou d'une étude dirigée sur le temps de midi est tenu.e d'annoncer au secrétariat la fin de sa période de cours, pour suspendre la facturation des repas.

### Fournitures scolaires à charge de l'élève

1 sac d'école 1 tablier de cuisine 1 trousse 1 clé USB 1 paire d'écouteurs à fil 1 tenue de sport décente et chaussures à semelles pour salle

### Fournitures scolaires distribuées à l'élève

1 agenda 1 plume 1 crayon 2H / 1 crayon HB 1 taille-crayon 1 crayon bicolore / 1 stylo 4 couleurs 1 classeur fédéral 7cm 1 bâton de colle 2 classeurs fédéraux 4cm 1 gomme 1 équerre - rapporteur 2 effaceurs 1 règle plate 2 surligneurs 1 compas 2 répertoires pour classeurs 1 calculatrice Cahiers A4 Chemises en plastique 1 paire de ciseaux 1 paquet de 100 feuilles A4 8 boîtes de cartouches 1 cadenas et 2 clés

### ➤ Les 3 piliers de l'établissement

La classe est un lieu de travail, chacun en respecte les règles.

Les élèves ont le droit et le devoir d'y apprendre.

Les professeurs ont le droit et le devoir d'y enseigner. Chacun doit s'y sentir en sécurité.

Travail	Respect	Sécurité
<ul> <li>Ponctualité</li> <li>Tâches en classe et à domicile effectuées</li> <li>Travail soigné</li> <li></li> </ul>	<ul> <li>De la loi</li> <li>Des personnes</li> <li>Des lieux</li> <li>Du matériel</li> <li></li> </ul>	<ul> <li>Déplacements dans le calme</li> <li>Aucun objet sur les balustrades (risque de chute)</li> <li>Sorties de secours à l'usage exclusif des situations de crises</li> <li></li> </ul>

Les élèves sont sous l'autorité des adultes de l'école ; ils respectent les 3 piliers de notre établissement afin de permettre à chacun

- d'apprendre et de travailler dans de bonnes conditions
- d'être respecté.e dans son intégrité physique et morale
- d'être écouté.e, protégé.e, aidé.e

En cas de non-respect de ces 3 piliers, l'élève encourt une mesure disciplinaire.

Nous avons pris connaissance des informations générales de l'établissement.

La Direction:	. 5	Les parents :	L'élève :

### OFFRES À L'ÉLÈVE

### **➤**Bibliothèque

La bibliothèque du CO Fully-Saxon est certifiée par le réseau valaisan des bibliothèques. Elle met gratuitement ses ouvrages à disposition des élèves et des professeurs du CO; cependant, en cas de perte du Bibliopass (obligatoire) ou de retard dans la restitution des documents, des frais administratifs pourront être facturés.

Madame Laure Ramuz, bibliothécaire est présente le jeudi matin et le vendredi matin. Contact: bibliotheque.cofully-saxon@edu.vs.ch

### **HORAIRES:**

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
récréation					
11h20-11h50					
13h-13h30					
16h05-16h35					

J'autorise mon enfant à fréquenter la bibliothèque
du CO et accepte son règlement
(règlement détaillé sur le site du CO).



### ➤ Chœur du CO de FULLY-SAXON

Dès la rentrée, les élèves ont la possibilité de s'inscrire au chœur du CO. Les répétitions ont lieu une fois par semaine sur le temps de midi, dans une ambiance décontractée et dynamique!

Pour couronner les efforts des chanteurs, le choeur se produira en concert à la fin de l'année scolaire.

Tu aimes chanter et tu souhaites découvrir et développer ta voix, rejoins-nous!

Infos / inscription : chez Monsieur Philippe Böllenrücher

### **➤**Médiations



- Un service d'animation pour la jeunesse et pour les aînés de la Commune de Fully
- Une équipe pluridisciplinaire avec
- des animateurs.trices socioculturels.les pour t'aider et te conseiller à réaliser un projet de groupe.
- une éducatrice de proximité pour parler à quelqu'un de manière anonyme et gratuite.
- Un programme d'activités spécifique pour les 12 à 25 ans.





### Les médiateurs



Cheseaux Jean-Marc 079 578 62 78 jeanmarc.cheseaux@edu.vs.ch

**Granges Valérie** 078 660 61 11 valerie.granges@edu.vs.ch

### **Comment nous contacter?**

- Un petit mot dans la boîte aux lettres du hall
- Un sms

- Par un professeur, le secrétariat
- Un email, ...

### **➤**Santé scolaire



Les médecins et les infirmières de santé scolaire forment une équipe à disposition des écoles et des familles. Ce sont des conseillers qui ont comme mandat (par Promotion Santé Valais, www.santescolaire-vs.ch) la promotion ponctuelle dans certains degrés.

	Infirmière scolaire	Médecin scolaire	Médecin en cabinet privé
006	<ul> <li>Vue – ouïe –poids – taille – entretien santé</li> </ul>	Vaccination hépatite B	
96	<ul> <li>Organisation vaccination hépatite B et papillomavirus</li> </ul>	Vaccination papillomavirus	
10CO	<ul><li>Contrôle couverture vaccinale</li><li>Organisation du rattrapage vaccinal</li></ul>	<ul> <li>Rattrapage vaccinal : 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> dose ROR</li> <li>Rattrapage diphtérie-tétanos-coqueluche avec ou sans papillo</li> <li>Vaccination varicelle</li> </ul>	<ul><li>Bilan de santé</li><li>Rattrapage du méningocoque</li></ul>

Les parents sont avisés chaque fois qu'une problématique est découverte.

Le médecin et l'infirmière de santé scolaire peuvent organiser des bilans de santé électifs si nécessaire. Cela évite le risque d'une santé à deux vitesses.

Promotion Santé Valais Unité de santé scolaire Rue du Bourg 54 1921 Martigny-Bourg

027 566 71 75 rachel.deller@psvalais.ch www.santescolaire-vs.ch

### **Quelques adresses utiles**

www.sos-jeunesse.ch Fondation SOS Jeunesse - Ligne d'aide et d'écoute pour les enfants

et les jeunes

www.valaisfamily.ch Soutien aux jeunes et aux parents

www.astrame.ch Aide aux familles touchées par un deuil, une séparation, une maladie grave

ou par la fragilité psychologique d'un parent

www.addiction-valais.ch Aide aux personnes confrontées à des problèmes d'addiction

www.parpas.ch Aide aux personnes confrontées directement ou indirectement au suicide

www.revs.ch Réseau Entraide Valais

**www.actioninnoncence.org** Prévention et protection de l'enfance

www.ciao.ch Aide et informations pour adolescents

www.croix-rouge-valais.ch Service de garde d'enfants malades Croix-Rouge

027 322 13 54 079 796 02 07

J'ai peur de ne pas être à la hauteur... J'aimerais qu'il y ait plus de respect dans mes relations, comment faire ?

Je me sens différent·e des autres. J'ai eu un rapport non protégé, que faire ?

Comment savoir s'il ou elle m'aime vraiment?

Quelqu'un fait circuler une photo intime de moi, que faire ?



Sexualité · Information · Prévention · Education

Comment savoir si mon préservatif est de bonne qualité ?

À quel moment dois-je faire un test de grossesse?

# Tu as des questions ou besoin de discuter?

Parles-en avec tes parents ou à un·e adulte de confiance.

Nous t'accueillons volontiers dans **un centre SIPE**!

Des cours en 10CO et en 11CO te permettront d'échanger avec **les éducateur·trices du SIPE**.

Le SIPE est également à disposition de **tes parents** pour toute question.

Gratuit et confidentiel!

Centres de consultation

Monthey 024 471 00 13

Martigny 027 722 66 80 Sion 027 323 46 48 Sierre 027 455 58 18

### **ORIENTATION PROFESSIONNELLE**



# Psychologue conseillère en orientation Mme Françoise Seppey francoise.seppey@admin.vs.ch - 027 747 10 03 Jours de présence : mardi, jeudi et vendredi tous les 15 jours

Afin d'effectuer ton premier choix scolaire ou professionnel, tu bénéficies d'aide et de soutien sous plusieurs formes :

• Tes parents (représentants légaux)

Ils sont le soutien le plus important que tu aies autour de toi. Comme tu es mineur/e, tu es sous leur responsabilité et il est indispensable de discuter de tes projets avec eux. Le choix professionnel se décide toujours en famille.

• Le cours EDC (« Education des choix ») animé par ton/ta titulaire

De la 9CO à la 11CO, une heure par semaine est dédiée à la construction de ton projet professionnel. Durant ce cours, tu participeras à diverses activités te permettant de te définir en tant que futur/e professionnel/le.

• Le salon des métiers « Your Challenge »

Le salon des métiers te permet d'aller à la rencontre de professionnel/les, d'apprenti/es et d'écoles. Il se déroule les années paires au CERM à Martigny.

• La journée des métiers.

La journée des métiers te permet de découvrir 6 domaines professionnels différents. Elle se déroule pour les 9CO les années impaires au CO Fully Saxon.

• Le **Passeport Info**, **www.vs.ch/pi** (programme et inscription)

Chaque mercredi après-midi ont lieu des séances d'information sur les métiers et les formations. Tu recevras le programme des séances à partir de la 10CO et tu peux participer à celles qui t'intéressent.

• L'appui de ton/ta titulaire et/ou de tes enseignant/es

Ton/ta titulaire, ainsi que les enseignant/es te soutiennent dans tes démarches tout au long de ton parcours au CO.

• Des rendez-vous avec la psychologue conseillère en orientation

Pour discuter de ton projet professionnel, tu peux prendre contact au moyen de la feuille de « demande de rendez-vous » ou passer au bureau OSP (à partir de la 10CO).

- Des séances d'information et des portes ouvertes dans les écoles et les entreprises pour toi et tes parents.
- Des stages (voir ci-après).

### Adresses utiles

- **www.orientation.ch** (le site de l'orientation suisse): Tu y trouveras des informations sur les métiers, les écoles, les places d'apprentissage, la liste des entreprises formatrices,... Lorsque tu recherches une information liée au monde de l'orientation, réfère-toi en premier lieu à ce site.
- www.vs.ch/orientation (le site de l'orientation valaisanne) : Tu y trouveras les dates des séances d'information et d'examens d'entrée, des adresses pour des stages, des documents liés à la formation en Valais...

### ➤ Organisation d'un stage

La Loi sur le travail autorise les stages dès 13 ans révolus. La Loi sur le Cycle d'Orientation les encourage durant les vacances scolaires (art. 55).

Le CO Fully-Saxon les favorise en 11CO; il les recommande en 10CO (2 jours de stages facultatifs, sur le temps scolaire).

L'école fixe 2 jours de stages obligatoires pour les 10CO et les 11CO (voir dates ci-dessous)

### **STAGES OBLIGATOIRES:**

10CO\_A: 7-8 mars 2024 11CO 1-2-3: 20-21 septembre 2023 10CO\_B: 11-12 mars 2024 11CO 4-5-6: 21-22 septembre 2023 10CO\_C: 14-15 mars 2024

### **Procédure**

- Se procurer un guide de stage (titulaire, orientation, secrétariat)
- Contacter l'entreprise et fixer les jours de stage

### Comment téléphoner pour un stage :

### Manière de faire :

- Présente-toi distinctement
- Annonce le but de ton téléphone
- Demande la personne de référence
- Pose des questions précises

- → Bonjour, je m'appelle... je suis en ... année du CO de Fully-Saxon
- → J'aimerais faire un stage de ...
- → Est-ce que je pourrais parler à la personne qui s'occupe des apprentis ?
- → A quelle heure dois-je me présenter?
- →..

### Ce qui peut aider :

- Prépare les questions à l'avance et par écrit (horaires, lieu du rendez-vous, nom de la personne, habillement,...).
- Garde sous la main de quoi écrire.
- Note les réponses.
- Exerce-toi avec quelqu'un jouant le rôle du futur patron.

### Comment procéder pour un stage dans les écoles primaires de Fully et de Saxon

1. Vérifie auprès de la direction du CO la faisabilité de ce stage en école.

### SI LE STAGE EST ACCEPTÉ:

- 2. La direction du CO Fully-Saxon informe la direction de l'école formatrice que tu la contacteras pour un stage.
- **3.** Fais ta demande de stage par écrit (mail ou courrier) à l'attention de la direction de l'école formatrice en précisant avoir reçu l'aval du CO. Joins-y ton CV et ta lettre de motivation.
- **4.** Si le stage est accepté par l'école formatrice, complète ton carnet de stage, conformément à la procédure usuelle.

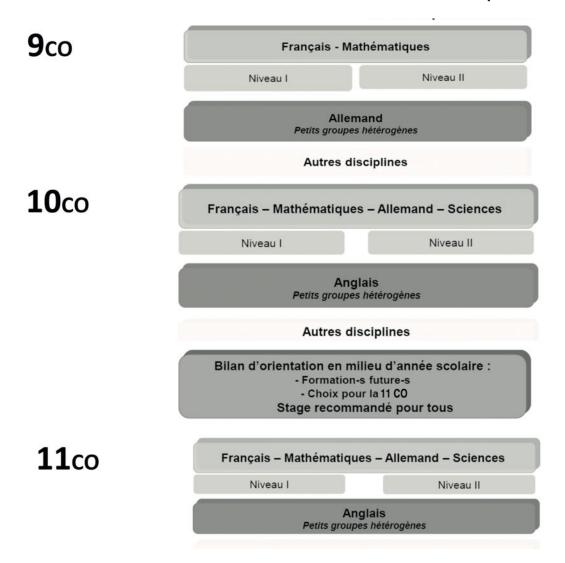
### Cette procédure vaut pour

- Les élèves de 10CO qui entendent partir au collège à la fin de leur année
- Les élèves de 11CO qui entendent partir au collège ou en ECCG

Aucun stage dans une école de Fully ou de Saxon ne sera accepté lors des journées de stages obligatoires fixées par le CO.

### ➤ Organisation générale des années du CO

Loi de septembre 2009



### Conditions de transfert

Art. 35: Transfert en cours d'année scolaire

- 1. En cours d'année scolaire, selon les aptitudes et résultats de l'élève, un transfert peut avoir lieu en principe à la fin du premier semestre mais entre la deuxième moitié du premier semestre et la fin mars au plus tard.
- 2. En cours d'année scolaire, un transfert de niveau II en niveau I n'est possible que si la note dans la discipline considérée est égale ou supérieure à 5,0.
- 3. Les demandes de transfert(s) en cours d'année sont adressées par le titulaire, sur éventuelle proposition des parents, au directeur qui décide.
- 4. Les parents peuvent refuser ce transfert.

### Art. 36: Transfert en fin d'année scolaire

- 1. Lorsque, en fin d'année scolaire, l'élève a une note de 5.0 et plus dans une discipline suivie en niveau II, il peut être transféré en niveau I dans la classe supérieure pour autant que les parents aient donné leur accord.
- 2. Les transferts de niveau I au niveau II sont réglementés aux articles 31 et 32 Les parents sont associés au processus de décision.
- 3. Le directeur notifie la décision aux parents.

Loi sur le cycle d'orientation - 10 septembre 2009

### **➤** Conditions de promotion

### **Conditions générales**

Moyenne générale\* : 4 ou plus

\*(branches enseignées en groupes hétérogènes = sans niveau (I ou II))

+

Une seule branche principale < à la moyenne

# Notes excluant la promotion: 1 note 1 (1.0 à 1.4) ou 2 notes 2 (1.5 à 2.4) ou 1 note 2 et 2 notes 3 (2.5 à 3.4) ou plus de 3 notes 3

### Conditions pour obtenir le diplôme

Obtenir les conditions générales

(Moyenne générale 4 et pas de notes excluant la promotion)

+

3 disciplines à niveau (I ou II) à 4 au moins

Réussite = Diplôme

### Aide aux élèves

### Aide aux élèves selon les besoins

Études dirigées Soutien pédagogique hors classe Études surveillées

### Orientation

Cours d'éducation des choix Portfolio d'orientation Bilan d'orientation Conseiller en orientation

### Enseignement spécialisé

Appui pédagogique intégré
Classes d'observation
Soutien pédagogique pour élèves allophones
Classes d'adaptation centralisées et décentralisées

### **APPRENTISSAGE**

### OBJECTIF PRINCIPAL DE LA FILIÈRE

Apprendre un métier en faisant des activités concrètes dans une entreprise ou une école de métiers et en suivant des cours théoriques dans une école professionnelle (alternance formation pratique et théorique).

### TYPE D'ÉLÈVE

Elèves qui veulent entrer dans la vie professionnelle, être actifs rapidement.

### Les niveaux scolaires exigés varient:

- formations AFP pour les élèves de faible niveau scolaire
- apprentissages CFC: divers niveaux de difficulté
- maturité professionnelle pour les élèves ayant de bons niveaux scolaires. Possibilité d'effectuer une maturité professionnelle MP intégrée (voir tableau au verso) à la formation ou après le CFC.

### CONDITIONS D'ADMISSION

**Formation duale**: trouver une place d'apprentissage et signer un contrat d'apprentissage. Selon les associations professionnelles, réussir un examen d'admission.

**Formation en école de métiers**: avoir les notes exigées (variables selon la formation) et réussir la sélection. Attention aux délais d'inscription et parfois aux stages ou séances d'information préalables exigés.

Informations détaillées sur les sites www.orientation.ch > Formations www.vs.ch/orientation > Agenda - Examens

**Apprentissage hors canton**: remplir une procédure spécifique pour obtenir l'autorisation du canton (www.vs.ch/sfop).

### DURÉE DE FORMATION

- AFP: 2 ans
- CFC: 3 ou 4 ans
- Maturité professionnelle MP: intégrée ou 1 an post CFC (2 ans en emploi dans certaines options selon le nombre de candidats).

Les élèves en échec dans une école qui intègre la maturité professionnelle sont en principe redirigés vers une voie duale. Tant l'employeur que la personne en formation ont le droit de résilier le contrat d'apprentissage pour de justes motifs.

### **CADRE**

**Formation duale**: Travail en entreprise ● Cours professionnels + cours interentreprises ● Salaire ● 5 semaines de vacances

Ecole de métiers: Pas de salaire • Vacances scolaires

La formation en école de métiers alterne théorie et formation
pratique sous forme d'ateliers ou de stages, avec dans certaines
filières une intégration progressive en entreprise dès la 2º année.

### **PERSPECTIVES**

- Travailler.
- Acquérir de l'expérience et se perfectionner: formation continue, formation professionnelle supérieure (école supérieure ES, brevets et diplômes fédéraux).
- Avec une maturité professionnelle, entrer dans une HES.
- Compléter la maturité professionnelle avec une passerelle DUBS pour aller à l'université ou la HEP.

### ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

Acquérir une culture générale pour se préparer aux formations supérieures de niveau HES dans les secteurs social, santé, arts (arts visuels ou théâtre) ou pédagogique.

Elèves ayant de bonnes compétences scolaires générales, un goût pour les formations de type scolaire et un intérêt pour le domaine de la santé, du social, de l'enseignement, des arts visuels ou du théâtre.

Les niveaux scolaires exigés: voir tableau au verso.

### COLLÈGE

Acquérir une culture générale, développer les connaissances et la capacité de jugement nécessaires aux études supérieures dans les universités et les écoles polytechniques fédérales.

Elèves ayant des compétences scolaires affirmées et un goût prononcé pour les études sur un long terme.

Les niveaux scolaires exigés: voir tableau au verso.

Pour accéder aux maturités spécialisées MS, avoir suivi l'option correspondante dans le cursus ECG (sauf pour la MS arts visuels), s'inscrire dans les délais et répondre à des exigences spécifiques:

- MS pédagogie: filière régulée (places limitées)
- MS social: stages pratiques préalables
- MS arts visuels: présenter un dossier de travaux
- MS arts de la scène: examen à l'école de théâtre en 1<sup>re</sup> ECG
- MS santé: pré-inscription.

Admission possible après la 10CO ou après la 11CO avec les notes exigées.

Certificat ECG: 3 ans

• Maturité spécialisée MS:1 an (après le certificat ECG).

Maturité gymnasiale: 5 ans.

L'élève peut effectuer des choix d'options complémentaires et spécifiques en 2e ou 3e année.

Ecole à plein temps ● Vacances scolaires ● Pas de salaire

Ecole à plein temps • Vacances scolaires • Pas de salaire

Le certificat ECG nécessite de poursuivre une formation supérieure en Valais ou hors canton:

- en Ecole supérieure ES: admission avec le certificat ECG
- en HES: admission avec une maturité spécialisée (régulation pour certaines filières HES: social, ergothérapie, ostéopathie, nutrition, physiothérapie, sage-femme)
- en HEP (la filière MS pédagogie peut être régulée si trop de candidats)
- à l'université: compléter la maturité spécialisée avec une passerelle DUBS pour être admissible.

En principe, nécessité de poursuivre une formation supérieure.

- Les études universitaires ou dans une école polytechnique se font hors du canton. Conditions spécifiques pour certaines filières: médecine - sport - traduction - logopédie...
- HES: obligation de faire un stage pratique d'un an ou une passerelle. Restriction ou examen pour certaines filières.
- HEP: pas de restriction pour l'admission.

# Conditions d'admission aux filières de maturités du secondaire II général ou professionnel



# Conditions d'admissions pour les filières du secondaire II général et professionnel au terme de la scolarité obligatoire (y compris 10CO)

	Ecoles préprofessionnelles (EPP, année de transition)		ou diplôme du CO non obtenu mais : 1 niveau II < 4 au maximum et moyenne générale ≥ 4, et aucune combinaison de note excluant la promotion					
obtenu plus :	Maturités professionnelles post-CFC (MP2)	CFC obtenu, plus :	- soit remplir les conditions de fin de 11CO (lignes 1 et 2, 3° colonne); - soit réussir un examen d'admission fixé par au minimum sur les branches français, allemand et mathématiques; un cours préparatoire peut être proposé en vue de l'examen d'admission; - soit admission sur dossier par la direction, tenant compte des résultats obtenus au CFC et/ou dans d'autres formations. * Des conditions particulières régissent l'admission dans l'autres formation et l'orientation « Economie et l'orientation « Economie et l'orientation»					
Après la 11CO : diplôme de CO obtenu plus :	maturités professionnelles intégrées (MP1), Écoles de culture générale avec Maturité des métiers, Écoles de commerce		rt 1 niveau II ∋aux l≥4) II ≥4,5	2 niveaux I et 2 niveaux II (dont 1 niveau $1 \ge 4$ ) 1 niveau II $\ge 5$ et 1 niveau II $\ge 4,5$	1 niveau I et 3 niveaux II 2 niveaux II ≥ 5 et 1 niveau II ≥ 4,5	aux II ıx II ≥ 5 u II ≥ 4,5		
Après		<b>4 niveaux I</b> (dont $3 \ge 4$ )	3 niveaux l et 1 niveau ll (dont 2 niveaux l $\geq$ 4) 1 niveau ll $\geq$ 4,5	2 niveaux I et 2 niveaux II 2 niveaux I ≥ 4 1 niveau II ≥ 5 et 1 niveau II ≥ 4,5	1 niveau l et 3 niveaux II 1 niveau $1 \ge 4$ 2 niveaux II $\ge 5$ et 1 niveau II $\ge 4,5$	4 niveaux II $\geq 5$ a niveaux II $\geq 5$ et 1 niveau II $\geq 4,5$		
	Lycée-collège (maturité gymnasiale)		3 niveaux l et 1 niveau II (dont 2 niveaux l≥4) 1 niveau II≥5					
Après la 10CO	Lycée-collège (ma	4 niveaux I dont $3 \ge 4,5$ et $1 \ge 4$ Moyenne générale $\ge 4,5$						

# Remarques

On peut également accéder aux maturités professionnelles intégrées à l'apprentissage, à l'Ecole des métiers, à l'Ecole de commerce ou à l'Ecole de culture générale après l'EPP. Conditions : certificat EPP réussi et une moyenne finale supérieure ou égale à 4,5.

Décembre 2021

### ➤ Mesures d'aide et de soutien à l'élève

### • Étude surveillée

L'étude surveillée est une offre payante qui permet aux élèves de réaliser leur travail scolaire dans le cadre de l'école, sous la surveillance d'un.e enseignant.e.

L'étude surveillée a lieu les lundis, mardis, jeudis de 16h10 à 16h55.

La finance d'inscription à l'étude surveillée est de Fr. 60.- pour l'année scolaire 2023-2024.

**Inscription:** L'élève s'inscrit pour 1, 2 ou 3 jours. Sa présence est alors obligatoire.

L'école se réserve le droit d'exclure un élève au comportement inadéquat (la finance d'inscription reste à l'école).

### • Étude Dirigée (ED)

L'étude dirigée (ED) est une structure d'accompagnement scolaire gratuite qui offre aux élèves un moyen de remédier à des difficultés particulières

- d'organisation (oublis, devoirs non exécutés, mauvaise gestion du temps,...)
- d'exécution des devoirs (persévérance, motivation, cadre de travail,...)
- d'apprentissage (comment lire une consigne, comment apprendre un vocabulaire, comment améliorer la réussite des exercices,...)

Les mesures d'aide sont fournies hors des heures scolaires, en petits groupes, sur une durée limitée.

L'élève inscrit.e est tenu.e de se présenter aux études dirigées. En cas d'absences répétées, la mesure peut être suspendue.

### Soutien Pédagogique Hors Classe (SPHC)

Le soutien pédagogique hors classe (SPHC) est une structure d'accompagnement scolaire gratuite qui offre une aide aux élèves confrontés à des difficultés dans une branche spécifique.

Les mesures d'aide sont fournies hors des heures scolaires, en petits groupes, sur une durée limitée.

L'élève inscrit.e est tenu.e de se présenter au soutien pédagogique hors classe. En cas d'absences répétées, la mesure peut être suspendue.

Un élève qui mange au CO après un soutien hors classe ou une étude dirigée est tenu de s'annoncer au secrétariat lorsqu'il termine sa période d'appuis, afin de suspendre la facturation des repas.

1 <sup>er</sup> semestre	ED (	SPHC
Début le		
Professeur		
Salle		
Jour(s)		
Heure(s)		
Signature titulaire		
Signature parents		

2 <sup>eme</sup> semestre	ED(	SPHC
Début le		
Professeur		
Salle		
Jour(s)		
Heure(s)		
Signature titulaire		
Signature parents		

### Communications

# Ecole - Famille



### Absences prévues (médecins, dentistes, ...)

- En cas d'absence prévue (stages, médecin, ...), l'élève prévient le secrétariat au plus tôt, ainsi que les enseignant.e.s concerné.e.s via le carnet de communication (signature des parents).
- Les demandes de congé et les dispenses de cours motivées doivent être adressées à la direction (formulaire disponible au secrétariat ou sur le site internet www.cofully-saxon.ch).

Date	Heure	Motif	Signature parents	Visa direction

### Dispenses médicales pour le cours d'éducation physique

Du	Au	Motif		Signature parents	Visas direction
		Si certificat médical		<b>———</b>	
		Si certificat médical	Π		
		Si certificat médical	$\Box$		
		Si certificat médical	Π		
		Si certificat médical			
		Si certificat médical	Π		
		or continuous meaning.			
		Si certificat médical	Π		
		or certificat mearcar			
		Si certificat médical			
		3i certificat fileatear			
		Si certificat médical			
		Si certificat médical			
		Si certificat médical			
		Si certificat médical			
		Si certificat médical			
		Si certificat médical			
		Si certificat médical		-	
		Si certificat médical		-	
		Si certificat médical		<b>———</b>	

### Oublis et travaux non présentés

	Date	Banche	Matériel	Travaux	Signatures	Remarque / Sanction de l'enseignant-e	Signature parents
1							
2							
3							
4							
5							
6					0		
7							
8					0		
9					0		
10					0		

### Oublis et travaux non présentés - suite 1

Date	Banche	Matériel	Travaux	Signatures	Remarque / Sanction de l'enseignant-e	Signature parents	
							11
							12
				0			13
							14
				0			15
				0			16
							17
							18
							19
							20

### Oublis et travaux non présentés - suite 2

	Date	Banche	Matériel	Travaux	Signatures	Remarque / Sanction de l'enseignant-e	Signature parents
21							
22							
23					0		
24					0		
25							
26							
27							
28							
29							
30					0		

### Communication générale école - famille

Date	Correspondance	Signature (a écrit)	Signature (a lu)

### **Communication disciplinaire école – famille**

Date	Correspondance	Signature	Signature
	•	(a écrit)	(a lu)

No	om élèv	/e:			s périodes scolaires		
	ole se rése Ides - sout			lure un él	lève en cas de non-respect des 3 piliers de l'école hors	périodes scola	ires
	Date	Etude de midi	Repas	Etude du soir	Remarque / Sanction de l'enseignant-e	Signature parents	
							1
							2
							3
		П	П	П			4

			2
			3
			4
			5
			6
			7
			8
			9
			10

Indisciplines simples Nom élève:

Date	Branche	Comportement observé	Mesure donnée par l'enseignant.e de branche	Signature parents

Indisciplines simples Nom élève:

	Date	Branche	Comportement observé	Mesure donnée par l'enseignant.e de branche	Signature parent
1					
2					
3					
<b>,</b>					
5					

Sont considérées comme indisciplines simples : retards, bavardages, impertinence, manque de travail en classe, ...

Indisciplines simples Nom élève:

Indisciplines graves Nom élève:  Sont considérées comme indisciplines graves : violence verbale et physique, falsification de signature, refus d'ordre, déprédation du matériel, vol, absence injustifiée,					
Pour chaque palier, voi, absence injustifiée,  Pour chaque palier, voi, absence injustifiée,  Chaque palier donne lieu à une mesure disciplinaire, d'entente entre le titulaire et la direction.					
Date	Branche	Comportement observé	Mesure donnée par l'enseignant.e de branche	Signature parents	

# **AGENDA**





	Jeudi	Donnersto	g Th	ursday 17
	Ve	ndredi <i>Fr</i>	eitag	Friday 18
Notes				



Lundi <i>Montag</i> N	londay 21
Mondi Discrete	Tuesday 22
Mardi <i>Dienstag</i>	Tuesday 22
Mercredi Mittwoo	h Wednesday 23



	Jeudi	Donne	rstag	Thursday 2	24
					_
					_
	Ve	ndredi	Freitag	Friday 2	 25
	-				
					—
					_
					_
					_
					_
					_
					_
					_
					—
					—
					_
Notes					



Lundi	Montag	Мо	nday 28
Mardi	Dianata	T	andou 20
Iviardi	Dienstag	Tu	esday 29
		'	
Mercre	di <i>Mit</i> tw	och	Wednesday 30



	Je	udi	Donnei	stag	Thurs	day 31
		Ve	ndredi	Freito	ıa F	riday 1
				77070	<i>'</i> 9 ·	ilday 1
Notes						



Lundi	Montag	Monday 4
Mardi	Dienstag	Tuesday 5
Mercred	di <i>Mittw</i>	och Wednesday 6
		1



	Jeudi	Donne	rstag	Thursday 7
	Ve	ndredi	Freitaa	Friday 8
		arcar	Treiting	
Notes				



Lundi	Montag	Mo	nday	11
Mardi	Dienstag	Tue	esday	12
Mercred	di <i>Mittw</i>	och	We	dnesday 13



	Jeud	i <i>Donne</i>	erstag 1	Thursday	14
	\	/endredi	Freitaa	Friday	15
Notes					



Lundi	Montag	Mon	day 18	
Mardi	Dienstag	Tue	sday 19	
Mercred	di <i>Mitt</i> w	voch	Wednesday 20	
				, iales
				Journées spéciales
				Journes .



	Jeudi <i>Donnerstag</i> Thursday 2
	105
	é os spéciales
	Journées spéciales
	v 1 ! = ', = '1 a
	Vendredi <i>Freitag</i> Friday 2
	Journées spéciales
	éas spéciales
	lournees
Notes	



Lundi	Montag	Мо	nday 25
	5'	-	
Mardi	Dienstag	Tu	resday 26
Mercred	li <i>Mitt</i> w	och	Wednesday 27



	 Jeudi	Donners	tag T	hursday	28
	Ver	ndredi <i>F</i>	reitag	Friday	29
Notes					
Notes					



Lundi	Montag	Mond	day 2				
Mardi	Dienstag	Tues	day 3				
Mercred	i <i>Mittw</i>	och	Wednesday	, 4			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				 	 	



	Jeudi	Donne	erstag	Thursday 5
	Ve	ndredi	Freitaa	Friday 6
			Treitug	- Triday o
Notes				



Lundi	Montag	Mond	day 9			 
Mardi	Dienstag	Tues	day 10			
Mercred	di <i>Mitt</i> w	voch	Wednesday 1	1		



		Jeudi	Donner	stag	Thursday	12
		Ve	ndredi	Freitaa	Friday	13
			- Indical	ricitag	Triday	
Notes						
						$\exists$



Lundi	Montag	Moi	nday 16
Mardi	Dienstag	Tue	esday 17
Mercred	di <i>Mitt</i> w	voch	Wednesday 18

Jeudi Donnerstag Thursday 19



#### Vendredi Freitag Friday 20



Notes			



Lundi	Montag	Monday	30
5 f and:	D'amakana	Turada	
Mardi	Dienstag	Tuesda	/ 31
Mercre	di <i>Mitt</i> w	och W	ednesday 1
			Consól a Touscaint
			Congé La Toussaint



	Jeudi	Donne	erstag	Thursday 2
-				
			- •	
	Vei	ndredi	Freitag	Friday 3
Notes				
Notes				



Lundi	Montag	Monday 6	
Mardi	Dienstag	Tuesday 7	
			—
			_
			—
			—
			—
			—
Mercre	di <i>Mitt</i> u	voch Wednesday 8	
	ui 77776699	veen veenesday e	
			—
			—
			_
			_
			—



	Jeudi	Donn	erstag	Thursday 9
	Ven	dredi	Freitaa	Friday 10
			Trentag	111007 20
Notes				



Lundi	Montag	Mond	lay 13
Mardi	Dienstag	Tues	day 14
Mercred	li <i>Mittw</i>	och	Wednesday 15



	Jeudi	Donnerstag	Thursday 16
	Vei	ndredi <i>Freita</i>	ıa Fridav 17
			9 11100, 27
Notes			



Lundi	Montag	Mor	day 20	
				_
				—
				—
Mardi	Dienstag	Tue	sday 21	
			<u>,                                      </u>	
				—
	-			
Mercred	li <i>Mittw</i>	och	Wednesday 22	
				—
				—
				—
				—
				—



	Jeudi	Donnei	stag	Thursday 23
	Ve	ndredi	Freitaa	Friday 24
	-			
Notes				



Lundi	Montag	Monday 27	
Mardi	Dienstaa	Tuesday 28	
Mercred	di <i>Mittw</i>	ch Wednesday 29	



	Jeudi	Donne	rstag 1	Thursday 30
	V	endredi	Freitac	Friday 1
			Trentag	, 111day 2
Notes				



Lundi	Montag	londay 4	
Mardi	Dienstag	Fuesday 5	
Mercred	di <i>Mitt</i> w	h Wednesday 6	



		Jeudi	Donn	erstag	Thursday 7
		Ver	dredi	Freitaa	Friday 8
		•••		Treiting	- Triday 0
	Congé Immaculée Conception				
Notes					



Lundi	Montag	Moi	nday 11
Mardi	Dienstag	Tue	esday 12
Mercred	li <i>Mittw</i>	och	Wednesday 13



	Jeudi	Donnerstag	Thursday 14
	Vei	ndredi <i>Freita</i>	ng Friday 15
			.9 20
Notes			



Lundi	Montag	Monday 18
Mardi	Dienstag	Tuesday 19
Mercre	di <i>Mittw</i>	och Wednesday 20



### **DÉCEMBRE** - *Dezember* - December 2023

	Jeu	udi <i>E</i>	onner.	stag <sup>-</sup>	Thursday 21
		Vendr	edi l	Freitag	Friday 22
				Λ	
		4			
			WILL C	B	
		MINISTRA	julio,	MC	
Notes					
	Vacances de Noël:				
	du vendredi 22 décembre le soir				
	au lundi 8 janvier le matin				



Lundi	Montag	Monday 8	
Mardi	Dienstag	Tuesday 9	
Mercre	di <i>Mitt</i> w	och Wednesday 10	



	J	eudi	Donne	erstag	Thursday 11
		Ven	dredi	Freitag	Friday 12
Notes					
Trotes					



Lundi	Montag	Mono	day 15
			•
Mardi	Dienstag	Tuos	eday 16
Iviaiui	Dienstag	lues	uay 10
Mercred	di <i>Mitt</i> w	voch	Wednesday 17



	Jeudi <i>Dol</i>	nnerstag	Thursday 18
	Vendred	li <i>Freita</i>	g Friday 19
Notes			



Lundi	Montag	Moi	nday 22
Mardi	Dienstag	Tue	sday 23
Mercrec	li <i>Mittw</i>	och	Wednesday 24



	Jeud	i <i>Donn</i>	erstag	Thursday 25
	V	endredi	Freitac	Friday 26
				1
Notes				
İ				



Lundi	Montag	Mo	nday 29
Mardi	Dienstag	Tue	esday 30
Mercred	li <i>Mittw</i>	och	Wednesday 31
			•
	<del></del>		



	Jeudi	Donn	erstag	Thursday 1
	Ve	ndredi	Freitag	Friday 2
				<u> </u>
Notes				



Lundi	Montag	Mon	day 5			
			,			
Mardi	Dienstag	Tuos	eday 6			
Iviaiui	Dielistag	lues	uay 0			
Mercred	di <i>Mitt</i> w	och	Wednesday 7			



		Jeaai	Donne	erstag	Thursday 8
		Ve	ndredi	Freitac	g Friday 9
					,, 5
Notes					
du vendre	es de carnaval : di 9 février le soil 9 février le matin	1			



Lundi	Montag	Mond	day 19
Mardi	Dienstag	Tues	day 20
Mercred	di <i>Mittw</i>	och	Wednesday 21



	Je	udi	Donner	stag	Thursda	y 22
		Ver	ndredi	Freitag	Frida	y 23
						•
Notes						



Lundi	Montag	Mon	day 26
Mardi	Dienstag	Tue	sday 27
Mercred	di <i>Mitt</i> w	voch	Wednesday 28
_			



	Jeud	i <i>Donner</i>	stag Th	ursday 2
		Vendredi	Freitaa	Friday
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Treitug	Tilday
Notes				



Lundi	Montag	Monday 4
Mardi	Dienstag	Tuesday 5
Mercre	di <i>Mitt</i> u	voch Wednesday 6



	Jeudi	Donnei	rstag	Thursday 7
	Ve	ndredi	Freitag	Friday 8
	10		Treiting	Triday 0
Notes				



Lundi	Montag	Mor	nday 11
Mardi	Dienstag	Tue	esday 12
Mercred	di <i>Mittw</i>	och	Wednesday 13



	Jeudi	Donne	rstag T	hursday 1
	V	endredi	Freitaa	Friday 1
	•	Charcai	Treitug	THOUS I
Notes				



Lundi	Montag	Мо	nday 18
Mardi	Dienstag	Tu	ecday 19
	Dichistag	- 14	.sudy 13
			Congé Saint - Joseph
Mercred	li <i>Mittw</i>	och	Wednesday 20



	Jeudi	Donne	rstag	Thursday 21
	Ve	endredi	Freitag	Friday 22
				•
Notes				
Trotes				



Lundi	Montag	Monday 25
Mardi	Dienstag	Tuesday 26
Mercred	li <i>Wit</i> tw	och Wednesday 27

		Jeudi	Donne	erstag	Thursday 28
		Vo	ndradi	Freitag	Friday 20
		ve	ilureui	Freitug	Friday 29
du je	cances de Pâques : eudi 28 mars le soir undi 8 avril le matin				
Notes					



Lundi	Montag	Mor	nday 8
Mardi	Dienstag	Tue	esday 9
D.	l: 0 <i>0144</i>		Wadaaday 40
Mercred	di <i>Wiit</i> tw	vocn	Wednesday 10



	Jeudi	Donnerstag	Thursday 11
	Vei	ndredi <i>Fre</i>	itag Friday 12
			,
Notes			



Lundi	Montag	Monday	15
Mardi	Dienstag	Tuesday	y 16
Mercred	di <i>Mitt</i> w	och We	ednesday 17
			cuitculary 17



	Jeudi	Donne	rstag	Γhursday	18
	Ve	ndredi	Freitag	Friday	19
Notes					
1					



Lundi	Montag	Monday 22	
Mardi	Dienstag	Tuesday 23	
Mercred	di <i>Mitt</i> w	och Wednesday 24	



	Jeudi	Donners	tag Thu	ursday	25
	Vei	ndredi <i>F</i>	reitaa	Friday	26
		-			
Notes					



Lundi	Montag	Mor	iday 29
•		_	
Mardi	Dienstag	Tue	esday 30
Mercred	di <i>Mitt</i> u	voch	Wednesday 1

	Jeudi <i>Donne</i>	rstag	Thursday 2
	Vendredi	Freitac	Friday 3
			•
Nietes			
Notes			



Lundi	Montag	Mond	day 6
Mardi	Dienstag	Tues	sday 7
2.0	1: 0.6'11	<b>!</b> -	Mada ada 0
Mercred	al <i>iviit</i> tu	vocn	Wednesday 8





		Jeudi	Donnerstag	Thursday 9
	Congé de l'Ascension: du mercredi 8 mai midi au lundi 13 mai matin			
		Van	luadi Fuaita	- F.:do.: 10
		vend	dredi <i>Freita</i>	g Friday 10
Notes				



Lundi	Montag	Mor	iday 13
			•
na!'	D'		
Mardi	Dienstag	TUE	esday 14
Mercred	li <i>Mitt</i> u	voch	Wednesday 15

	Jeudi <i>D</i>	onnerstag	Thursday 16
	Vendr	edi <i>Freita</i>	g Friday 17
			•
Notes			
Notes			



Lundi	Montag	Moi	nday 20
			Congé de la Pentecôte
Mardi	Dienstag	Tu	esday 21
Mercre	di <i>Mittv</i>	voch	Wednesday 22
	C. IVIICEV		Troditionally LL

# MAI - *Mai* - May 2024

		Jeudi	Donn	erstag	Thurso	day 23
	•					
		Ve	endredi	Freita	g Fric	day 24
	1					
Notes						
Notes						

# MAI - *Mai* - May 2024



Lundi	Montag	Mor	nday 27			_	
Mardi	Dienstag	Tue	esday 28				
Mercre	di <i>Mitt</i> v	voch	Wedneso	ay 29			



# MAI - *Mai* - May 2024

		Jeudi	Donne	erstag	Thursday 30
	Congé de la Fête-Dieu				
	conge de la rete Bied				
		Ve	ndredi	Freita	g Friday 31
Notes					
1					



Lundi	Montag	Mon	day 3	3
Mardi	Dienstag	Tues	sday	4
Mercred	di <i>Mitt</i> w	och	Wed	Inesday 5



	Jeudi	Jeudi <i>Donnerstag</i>		Thursday 6	
	Ve	ndredi	Freitan	Friday 7	
	VC	- Indical	Trentag	Triday 7	
Notes					



Lundi	Montag	Mor	nday	10
Mardi	Dienstag	Tue	esday	11
	l: 0 <i>4:11</i>		114/-	decade 42
Mercred	ii <i>iviit</i> tw	ocn	we	dnesday 12



	Jeudi	Jeudi <i>Donnersta</i>		hursday 1
	V	endredi	Freitag	Friday 1
Notes				
Notes				



Lundi	Montag	Mond	lay 17	
Mardi	Dienstag	Tues	day 18	
				_
Mercre	di <i>Mitt</i> w	voch	Wednesday 19	

OO TOLLT ONTON			
	Jeudi <i>Donnerstag</i> T	hursday 2	20
			_
			_
			_
			_
			_
			_
	Vendredi <i>Freitag</i>	Friday 2	<u>.</u> 1
			_
			_
			_
			_
			_
			_
			_
			_
			_
			_
Notes			
77	), limie		
7	ecote est purce		

# Récapitulatif des notes de l'élève

Ce document est sous la responsabilité de l'élève

### Semestre 1

França	nis							
Mathé	matiques							
Allema	and							
Scienc	es							
Anglai	s							
Histoir	re							
Géogra	aphie							
ECR Eth	nique - culture	rel.						
AC&M	l							
Arts vi	suels							
Musiq	ue							
<b>EPH</b> Ed	luc. physique	2						
<b>EF</b> Econ	n. familiale							
Informatique								
Disc. a	ccentuée	11CO						

### Bilan de la mi-semestre

Français	Allemand	Maths	Sciences	Moyenne générale

# Récapitulatif des notes de l'élève

Ce document est sous la responsabilité de l'élève

### **Semestre 2**

França	nis							
Mathé	matique	:s						
Allema	and							
Scienc	es							
Anglai	S							
Histoir	re							
Géogra	aphie							
ECR Eth	nique - cultu	ıre rel.						
AC&M								
Arts vi	suels							
Musiq	ue							
<b>EPH</b> Ed	luc. physiq	ue						
<b>EF</b> Ecor	n. familiale							
Informatique								
Disc. a	ccentué	e 11CO						

### Bilan de la mi-semestre

Français	Allemand	Maths	Sciences	Moyenne générale

# Charte des transports scolaires

### Voyager avec plaisir et en toute sécurité

Afin d'assurer la sécurité des voyageurs lors des courses scolaires, certaines règles fondamentales doivent être impérativement respectées. Les efforts consentis par chacune et chacun contribueront grandement à améliorer le confort et la sécurité durant les transports d'élèves.

#### Les élèves s'engagent à :

- Respecter le chauffeur, les voyageurs et le véhicule
- Ne pas crier dans le bus
- Rester assis durant le trajet, jusqu'à l'arrêt complet du bus. A défaut de place assise, se tenir aux montants
- ou aux sangles de sécurité
- Ne pas bousculer ses camarades et ne pas adopter d'attitude violente
- Attendre le bus à au moins 1 mètre de la route
- Attendre que le bus soit à l'arrêt pour y monter, sans bousculer les autres voyageurs
- Faciliter l'accès aux portes pour les voyageurs désirant descendre du véhicule.

#### CarPostal s'engage à :

- Accueillir des parents dans les bus afin de constater la situation durant les premières semaines d'école
- Signaler à la direction des écoles les agissements des élèves turbulents
- Sanctionner les délits et comportements inadaptés en retirant le titre de transport pour une durée déterminée ou définitive selon la gravité de l'acte, voire déposer plainte pénale.

### La Direction des Ecoles s'engage à :

- Distribuer la présente charte à tous les élèves concernés
- Informer les élèves sur l'attitude à adopter dans les transports publics
- Collaborer activement avec CarPostal dans un souci commun de sécurité et de respect des personnes et du matériel
- Convoquer les parents et leur enfant si ce dernier, par son attitude, met en danger ses camarades ou luimême ou s'il se livre à des actes répréhensibles.

### Les Parents s'engagent à :

Collaborer activement avec la Direction des écoles et CarPostal dans un souci commun de sécurité et de respect des personnes et du matériel.

CarPostal Suisse SA Région Valais Filiale de Sion Place de la Gare 11

La Direction des Ecoles

CarPostal

L'élève :	Les Parents :
r cicac .	LES FAIEILS.

SAXON – FULLY			FULLY – SAXON			
Saxon, rue de Gottefrey	7.15	13.06	Fully, CO	11.32	16.22	16.59
Saxon, route du Léman	7.17	13.08	Mazembroz	11.41	16.31	17.05
Mazembroz	7.23	13.14	Saxon, route du Léman	11.47	16.37	17.13
Fully, CO	7.31	13.26	Saxon, rue de Gottefrey	11.49	16.39	17.15

# 

	AOUT	SEPTEMBRE	00	CTOBRE	N	IOVEMBRE		DECEMBRE
1		Ve	Di		Me	LA TOUSSAINT	Ve	
2		Sa	Lu		Je		Sa	
3		Di	Ma		Ve		Di	
4		Lu	Me		Sa		Lu	
5		Ма	Je		Di		Ma	
6		Ме	Ve		Lu		Me	
7		Je	Sa		Ma		Je	
8		Ve	Di		Me		Ve	IM. CONCEPTION
9		Sa	Lu		Je		Sa	
10		Di	Ma		Ve		Di	
11		Lu	Ме		Sa		Lu	
12		Ma	Je		Di		Ma	
13		Me	Ve		Lu		Me	
14	Lu	Je	Sa		Ma		Je	
15	Ma	Ve	Di		Me		Ve	
16	Me	Sa	Lu		Je		Sa	
17	Je <b>DÉBUT des cours</b>	Di	Ma		Ve		Di	
18	Ve	Lu	Me		Sa		Lu	
19	Sa	Ma	Je		Di		Ma	
20	Di	Me	Ve		Lu		Me	
21	Lu	Je	Sa	VACANCES	Ma		Je	
22	Ma	Ve	Di	d'automne	Ме		Ve	
23	Me	Sa	Lu	u automne	Je		Sa	
24	Je	Di	Ma		Ve		Di	VACANICEC
25	Ve	Lu	Me		Sa		Lu	VACANCES
26	Sa	Ма	Je		Di		Ma	de Noël
27	Di	Me	Ve		Lu		Me	
28	Lu	Je	Sa		Ma		Je	
29	Ma	Ve	Di		Me		Ve	
30	Me	Sa	Lu		Je		Sa	
31	Je		Ma				Di	

# 

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1	Lu	Je	Ve	Lu	Me	Sa
2	Ma	Ve	Sa	Ma	Je	Di
3	Me VACANCES	Sa	Di	Me	Ve	Lu
4	Je	Di	Lu	Je <b>VACANCES</b>	Sa	Ma
5	Ve <b>de Noël</b>	Lu	Ma	Ve de Pâques	Di	Me
6	Sa	Ма	Me	_Sa	Lu	Je
7	Di	Me	Je	Di	Ма	Ve
8	Lu	Je	Ve	Lu	Me	Sa
9	Ма	Ve	Sa	Ma	Je	Di
10	Me	Sa	Di	Me	Ve ASCENSION	Lu
11	Je	Di VACANCES	Lu	Je	Sa	Ma
12	Ve	Lu <b>de Carnaval</b>	Ma	Ve	Di	Me
13	Sa	Ма	Me	Sa	Lu	Je
14	Di	Me	Je	Di	Ма	Ve
15	Lu	Je	Ve	Lu	Me	Sa
16	Ma	Ve	Sa	Ma	Je	Di
17	Me	Sa	Di	Me	Ve	Lu
18	Je	Di	Lu	Je	Sa	Ma
19	Ve	Lu	Ma <b>ST-JOSEPH</b>	Ve	Di	Me
20	Sa	Ma	Me	Sa	Lu <b>PENTECÔTE</b>	Je
21	Di .	Me	Je	Di .	Ma	Ve FIN des cours
22	Lu	Je	Ve	Lu	Me	
23	Ma	Ve	Sa	Ma	Je	
24	Me	Sa	Di	Me	Ve	
25	Je	Di	Lu	Je	Sa	
26	Ve	Lu	Ma	Ve	Di	
27	Sa	Ma	Me	Sa	Lu	
28	Di	Me	Je	Di	Ma	
29	Lu	Je	Ve	Lu	Me	
30	Ma		Sa	Ма	Je <b>FÊTE-DIEU</b>	
31	Me		Di		Ve	

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50 / 8h35					
8h40 / 9h25					
Récréation					
9h45 / 10h30					
10h35 / 11h20					
Pause Midi					
13h40 / 14h25					
14h30 / 15h15					
15h20 / 16h05					
Étude 16h10 / 16h55					

